

■ DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Neranta SA, en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 24.06.2009
4. Echéance de préavis des créances: **09.11.2009**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Neranta SA, en liquidation, 11bis rue Toepffer, 1206 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745, alinéa 3 CO.

Mottu van Berchem Aubert et Rosset, notaires
1227 Carouge

05181776